

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE



Comité Départemental de Spéléologie de Côte d'Or Réunion du comité directeur du CDS 21 du 14/9/2016 à 19h

Au siège social du Comité ; 14 rue de la Maladière à Daix

Participants:

Jean Louis Mérelle (SSDB / CAF – président du CDS), Maria Le Bihan (SCD), Marie Salillas (CAF), François Beaucaire (CAF), François Brassaud (CAF - secrétariat), Jean Marc Chaput (Chantaliste), Fabrice Couhier (CAF), Bernard Le Bihan (SCD), Didier Lefèbvre (Chantaliste), José Sanchez (Chantaliste - trésorier), Patrick Sologny (CAF).

Excusés: ???

Ordre du Jour

- 1/ SSF (Nouvelle convention Remboursement de frais Demande du SDIS matériel SSF)
- 2/ Demandes de subvention
- 3/ Travaux à la Combe aux Prêtres (CAP)
- 4/ Journées du Patrimoine
- 5/ Questions diverses
- 6/ Prochaine réunion

1/ Le point sur le Spéléo Secours Français SSF 21

- La nouvelle convention départementale :
 - ➢ le dernier projet, conformément aux négociations antérieures, est pratiquement conforme au modèle national proposé par la FFS. Quelques points sont encore en discussion (par exemple ajouter le logo de la FFS) La signature définitive est prévue après accord sur ces modifications qui vont être proposées à la Préfecture par Jean Marc Chaput conseiller technique départemental (CT)
- Remboursement des frais relatifs au secours souterrain à la Combe aux Prêtres lors du rassemblement du Club Alpin Français en mai 2016 :
 - les sommes demandées à la Préfecture ne sont pas prises en compte au motif qu'il n'y a pas eu de réquisition adressée aux participants. Toutefois la présence des intervenants SSF est mentionnée dans le compte rendu du secours. Compte tenu du refus enregistré,

le CT a adressé un courrier recommandé à la directrice du cabinet préfectoral. Pas de réponse écrite actuellement. Attente de ce retour courrier. L'action suivante pourrait être l'intervention d'un huissier.

- Demande émanant du SDIS 21 pour une reconnaissance au réseau de Neuvon :
 - Courrier adressé au Président du CDS par le Colonel Chauvin Directeur du SDIS 21 pour une demande d'autorisation de visite du réseau de Neuvon. Le but : connaissance de la cavité afin de pouvoir intervenir en cas de secours. Dates proposées par le SDIS : les 5, 7 et 15 décembre 2016 (jours de semaine).
 - > Discussion des membres autour de cette proposition :
 - ⇒ Dire oui aux dates de semaine indiquées : inconvénient, les membres du SDIS interviennent seuls. Le risque est celui d'un équipement inapproprié en dehors d'une concertation avec les spéléos.
 - ⇒ Dire non : le risque est celui d'une intervention du SDIS auprès de la Mairie de Plombières pour informer de leur impossibilité d'intervenir en cas d'accident. Un arrêté municipal d'interdiction de la pratique de la spéléo dans la cavité serait hautement probable.
 - ⇒ Dire oui ... mais : donner un accord sous réserve d'un accompagnement par des spéléos confirmés dans les techniques d'équipement (éventuellement en essayant de modifier les dates – à savoir partager entre jours de semaine et jours de week-end)
 - ➤ Dans le courrier de réponse au SDIS le comité directeur propose de développer les arguments suivants qui rappellent l'intérêt d'une étroite collaboration SDIS ⇔ SSF 21 :
 - Rappeler que le SSF n'a jamais manqué d'inviter le SDIS lors des exercices secours
 - ⇒ Les activités de secours tel que : ASV, transmissions, désobstruction sont le fait des spéléos du SSF 21
 - ⇒ Le passage de la civière à la Porte de Etoiles n'est pas possible dans l'état actuel de la cavité et nécessiterait encore une fois la présence du SSF 21
 - ⇒ Enfin notre accord est éventuellement soumis au règlement des affaires en cours (convention et remboursement des frais)

• Le matériel SSF 21

Absence de local adapté pour le stockage. Nécessité de trouver un lieu facilement accessible, même en cas d'absence du 1^{er} responsable. Plusieurs lieux ont été évoqués : la ferme de La Pérouse, Daix, le CAF ... pas de décision prise lors de cette réunion.

2/ Demande de subvention

Une subvention de 1500 euros a été attribuée.

Une partie a déjà été utilisée pour : camp d'avril dans le Gard – formations – achat de cordes La part restante (600 euros) est destinée aux travaux de la CAP 3/ Les travaux à la Combe aux Prêtres

Sécurisation de l'entrée historique en raison du risque d'éboulements. Ce projet a déjà été discuté en Comité Directeur (réunion du 22/06/2016 voir le compte rendu sur le site du CDS)

Pas de changement, mais précision de la date prévisible de mise en chantier : octobre ou

novembre 2016 à voir avec Fabien Couturier

4/ Journées du Patrimoine

Week-end du 17 et 18 septembre à la bibliothèque municipale de Daix. Rappel de la

manifestation, et appel au volontariat pour l'installation et l'accueil du public.

5/ Questions diverses

Inventaire du matériel à finaliser

Fixation d'une date pour le prochain exercice secours du SSF 21 : 10 ou 17 décembre

2016 à repréciser

Rappel de la fusion régionale de la Ligue : Assemblée Générale à Chalain (Jura) le

5/11/2016

Changement de l'itinéraire pour la Porte des Etoiles suite aux négociations avec les chasseurs. Le point de départ retenu se situe sur la route d'accès à la ferme de La

Pérouse, dans l'épingle à cheveux à gauche en montant.

Modification des protections de cavités : entrée historique du réseau de Neuvon et

Alliance II. A la demande de la municipalité : une protection de ces 2 accès a été réalisée

à l'aide de bouchons circulaires en bois (le métal attirait trop les ferrailleurs).

Le Comité Directeur se soucie de l'absence répétée aux réunions de la part de certains

membres régulièrement élus : qu'elle attitude adopter ? rappeler le règlement intérieur ?

suppression de mandat ? ... le débat est ouvert.

6/ Date de la prochaine réunion du Comité Directeur :

Jeudi 26 janvier 2017 même lieu, même heure.

Fin de la réunion à 21h30 suivie d'une petite collation

Rédigé par: François Brassaud Secrétaire adjoint du CDS21

Pour le président : Jean-Louis Mérelle